



Combien de paysan-ne-s devrions-nous avoir dans nos communes si tout le monde décidait peu à peu de relocaliser sa consommation alimentaire ?

Terre de Liens Normandie

lance

« Le Convertisseur Terre de Liens »

Table des matières

1 Terre de Liens : 10 ans d'existence, 10 ans d'expérimentations probantes, 10 années (et plus) à venir pour faire changer d'échelle l'installation agricole participative en bio.....	2
2 Un Convertisseur pour donner envie de faire pousser des fermes près de chez vous !.....	3
3 Un Convertisseur pour donner envie de multiplier en tous lieux des réussites déjà probantes...	6
4 Un Convertisseur pour se dire qu'à plusieurs il devient possible de protéger la terre agricole en redessinant ensemble nos campagnes.....	7
4.1 Rejoindre Terre de Liens : d'abord comme adhérents.	7
4.2 Se faire investisseurs solidaires (et/ou donateurs)	7
4.3 Devenir ensemble un acteur politique citoyen-entrepreneur-solidaire-et-responsable.....	8
4.4 Mettre en réseau les collectivités locales pour gagner avec eux un droit qui nous manque : décider démocratiquement de notre devenir agricole et alimentaire.....	10
5 A propos de quelques objections et questions adressées au Convertisseur Terre de Liens.....	12
6 La question foncière en France (par Sjoerd Wartena, co-président de Terre de Liens).....	16

Contacts Presse : Terre de Liens Normandie

09.70.20.31.10 / 09.70.20.31.39

bn@terredeliens.org

terredeliensconvertisseur@gmail.com

1 Terre de Liens : 10 ans d'existence, 10 ans d'expérimentations probantes, 10 années (et plus) à venir pour faire changer d'échelle l'installation agricole participative en bio.

Depuis 2003 avec le mouvement associatif Terre de Liens, depuis 2006 avec la Foncière Terre de Liens, depuis 2009 avec le Fonds de Dotation Terre de Liens, des milliers de citoyens ont montré leur(s) capacité(s) à exercer leur responsabilité en protégeant la terre agricole grâce à l'installation de paysannes et paysans en agriculture biologique, biodynamique, à taille humaine et de proximité.

Quelques chiffres le montrent :

Protection des terres agricoles : 2 744 ha de terres acquises par le Mouvement Terre de Liens

Création d'emplois : 140 paysannes et paysans installé-e-s ou consolidé-e-s grâce à ces actions

Lieux acquis : 87 fermes acquises – 52 maisons – 189 bâtiments.

Citoyenneté économique : 7 809 citoyennes et citoyens investisseurs solidaires dans des fermes près de chez eux

Finances solidaires transparentes : 27 millions d'euros de capital solidaire mutualisé au sein de la *Foncière Terre de Liens*

Mobilisation du don aussi pour multiplier les possibilités d'accès solidaire à la terre :

- **560 000 euros de dons** reçus par le *Fonds de Dotation Terre de Liens* qui sanctuarisent ainsi...

- ... **65ha de terres agricoles définitivement sorties du marché**

- **800 ha en cours de donation ou de legs** pour une valeur de **3,5 millions d'euros**

Ces premiers résultats confirment que s'enclenche aujourd'hui une nouvelle histoire économique, agricole, alimentaire, environnementale *portée par des citoyennes et citoyens désirant reprendre en main leur avenir alimentaire.*

Terre de Liens, est **un Mouvement** qui met en œuvre ici et maintenant une **citoyenneté économique active centrée sur la protection de la terre agricole en multipliant les petites fermes paysannes bio, en filières courtes pour permettre une relocalisation progressive de l'alimentation**

Terre de liens, c'est aujourd'hui :

- un Mouvement de 19 associations régionales articulant et coordonnant leur action au sein d'une association nationale
- deux outils de finance solidaire créés pour faciliter l'installation de paysannes et paysans en agriculture bio et en filière courte, en leur enlevant un poids financier plombant l'efficacité économique de leur entreprise agricole, celui de la propriété foncière¹ :

1 L'accès à la propriété foncière agricole peut entamer jusqu'à 30% de la viabilité économique annuelle (chiffre d'affaire) d'une entreprise agricole et coûter ainsi jusqu'à 8 fois plus sur une carrière agricole que d'être locataire des terres que l'on cultive. Dans ces conditions, **cela vaut-il vraiment le coup/coût pour les paysans de s'endetter toute une vie active et se retrouver ainsi poussé à produire et solliciter plus fortement le milieu agricole pour rembourser une charge qui pourrait leur être épargnée?**

1. la Foncière Terre de Liens permettant l'investissement solidaire dans la terre agricole à vocation nourricière, en bio et en filière courte ;
2. le Fonds de Dotation Terre de Liens permettant de collecter du don en numéraire ou en nature (terres, fermes, bien immobiliers...).

Signalons une troisième technique de portage mutualisé de la propriété foncière également soutenue par les associations régionales : la création et la gestion autonome et locale de SCI (Société civiles immobilières) ou GFA (Groupements Fonciers Agricoles), qui assurent tout aussi efficacement l'objectif de préservation de la terre par l'activité agricole bio à taille humaine.

Ces trois composantes du Mouvement Terre de Liens œuvrent toutes à une cause commune :

- **créer une responsabilité partagée dans la protection de la terre agricole;**
- **sortir la terre agricole de la spéculation en ne remettant pas sur le marché celles qui ont été acquises grâce à l'investissement solidaire ou au don;**
- **lutter contre consommation abusive d'espaces agricoles en pariant sur la possibilité d'un changement culturel en matière d'aménagement de l'espace et de développement économique plus soutenable pour les hommes, leurs sociétés et leur environnement;**
- **inciter au développement de politiques publiques protégeant les espaces agricoles et inventant le co-développement réciproque de la ville et de la campagne par l'agriculture de proximité et en bio.**

2 Un Convertisseur pour donner envie de faire pousser des fermes près de chez vous !

Changer et relocaliser notre consommation alimentaire c'est modifier notre environnement paysager, écologique, social et économique.

C'est pour cela que Terre de Liens Normandie a développé le **CONVERTISSEUR Terre de Liens** : pour prendre conscience qu'il existe des liens entre notre façon de produire, transformer et distribuer des produits agricoles à vocation alimentaire (et au delà entre notre mode de fonctionnement économique : généralisation de la marchandisation de toutes choses, croissance à tous prix, etc.) et la maltraitance des terres agricoles dont la disparition continue à un rythme annuel proprement insoutenable (236ha par jour, soit 1,7% par an de la SAU² qui disparaît)..

Le principe du Convertisseur Terre de Liens est simple : transformer les **volumes annuels de nourriture** mangés par chacun de nous en **volumes à produire**, et en **surfaces agricoles utiles à mobiliser** pour réaliser ces productions, et enfin en **nombre de paysans nécessaires** pour prendre en charge ces productions.

2 Surface Agricole Utile.

Le Convertisseur TDL consiste ainsi en **une interface internet** dans laquelle chacun peut sélectionner la commune où il/elle habite pour ensuite, grâce à des clés de calcul mises au point par Terre de Liens Normandie, **calculer le nombre de paysan-ne-s qu'il faudrait pour nourrir localement** les habitants et habitantes de sa propre commune.

Le Convertisseur Terre de Liens **permet également aux gestionnaires de cantines et autres restaurations collectives publiques ou privées** de connaître leur possible contribution à la création d'emplois agricoles et alimentaires locaux, non délocalisables, en choisissant de s'approvisionner prioritairement auprès des producteurs locaux. **Ces derniers étant trop peu nombreux, il convient de s'atteler à l'installation massive de nouveaux producteurs et productrices en filières courtes.**

**Plus de 1 187 847 paysannes et paysans
pour nourrir 65 000 000 d'habitants en utilisant
22,9 millions d'hectares de terres agricole
(82% de la SAU actuelle)**

En combinant **prises de responsabilités individuelles** (« *je relocalise progressivement ma consommation alimentaire domestique* »), **prises de responsabilités collectives** (« *nous développons avec d'autres concitoyens des systèmes économiques viables, par l'approvisionnement local et coopératif avec un réseau de paysannes et paysans à installer...* »), et enfin **prises de responsabilités politiques** (« *les élus en place ou à élire conçoivent des projets alimentaires territoriaux, et interfèrent pour ce faire dans la gouvernance foncière, actuellement aux mains des intérêts corporatistes* »), Terre de Liens a la conviction qu'il est possible d'au moins doubler le nombre de paysans en France qui cultiveront local pour nourrir localement des consomm'acteurs / éco-citoyens, sur seulement 80% de la SAU du pays!

« Impossible! » nous diront les nombreux avocats d'un insoutenable statut quo...

A ceux-là nous adressons quelques réponses préventives (cf. infra l'explication du mode de construction du Convertisseur Terre de Liens) qui n'interdiront pas des débats publics plus longs et argumentés : nous sommes disposés, dans la mesure de nos possibilités, à répondre à tous types de sollicitations visant à mieux connaître les tenants et aboutissants de nos présentes affirmations et méthodes d'actions déjà éprouvées et qui fondent en grande partie ces projections que nous publions aujourd'hui.

Aux autres, les indécis, simples personnes de bonne volonté, nous leur proposons de **rejoindre le Mouvement Terre de Liens** dès qu'elles/ils auront évalué par elles/eux-mêmes la pertinence de ces propositions et des actions concrètes qu'il a déjà conduites et entend démultiplier grâce à l'engagement citoyen massif, solidaire et décentralisé. Comme près de 10 000 autres de leurs concitoyen-ne-s, nous les invitons à venir vivre la stimulante et gratifiante aventure consistant à engager au moins deux des quatre actions-clés que nous leur proposons de tenter, non pas seuls, mais **en liens solidaires et actifs** avec d'autres :

- **analyser sa consommation alimentaire et essayer d'acheter local et le plus directement à des producteurs et productrices avec lesquels ils entendent retisser des liens** coupés par des années de développement de l'« industrie-agro-alimentaire-et-de-la-grande-

distribution » ;

- **reprendre en main une partie de leur épargne confiée en aveugle aux banques³ et investir de manière responsable dans des outils de finance solidaire comme ceux mis au point par Terre de Liens** (et d'autres outils de l'Economie Sociale et Solidaire!) qui gèrent de manière démocratique et transparente une richesse individuelle et collective mise en commun pour servir un même but humaniste et écologiquement soutenable : protéger la terre agricole par le développement – massif, diffus et décentralisé - de l'agriculture biologique à taille humaine ;
- **s'investir comme bénévoles actifs, dans des groupes locaux qui se constituent autour des porteurs de projet agricole soutenus par Terre de Liens** : pour déceler ensemble la terre et la ferme adéquates pour le ou la futur-e paysan-ne que l'on essaie d'installer près de chez soi, pour réunir l'investissement solidaire et/ou le don nécessaire-s à une acquisition foncière facilitant l'installation et la viabilité économique d'une activité agricole en bio et à taille humaine ;
- **s'engager dans les élections municipales de 2014 avec comme projet de développer des politiques publiques soutenables et innovantes en matières agricole et alimentaire ...** Car il est une voie de dynamisation économique qui doit encore être largement explorée : celle qui associe (par la consommation et l'investissement financier socialement responsable) l'action citoyenne et l'action des pouvoirs publics dans la définition et la mise en œuvre de l'intérêt général alimentaire. Dans cette perspective, la protection ainsi qu'une gestion alternative des terres agricoles sont une nécessité absolue.

Un *Convertisseur* pour partager la vision d'un avenir agricole souhaitable à partir d'hommes et de femmes agriculteurs qui bâtissent aujourd'hui un autre avenir agricole et alimentaire.

Un outil construit à partir de paysans que nous connaissons.

Nous avons installé ou consolidé avec Terre de Liens plus de 150 premiers paysans et paysannes depuis 2003 : ils sont la preuve tangible, vivante, que des citoyens et citoyennes, non professionnels ont un pouvoir d'agir considérable pour faire d'autres choix agricoles, les assumer au travers d'actes économiques concrets, y compris lorsque les milieux institutionnels et professionnels n'y sont que faiblement favorables. Ces derniers le deviendront de plus en plus si un Mouvement citoyen massif émerge, agit et prend position ouvertement pour la transition progressive de notre agriculture et alimentation vers la bio.

C'est pourquoi nous avons choisi de ne pas caler notre Convertisseur sur les données abstraites des statistiques. Car ce sont ces généralisations et projections statistiques expertes, basées sur les présupposés techniques de l'industrialisation de la production, de la transformation, de la distribution, et même de la consommation des denrées agricoles, qui ont poussé ces 50 dernières années à la spécialisation et l'uniformisation des productions. Des productions trop souvent motivées par des objectifs de profit qui ont produit le paysage et les destructions écologiques et sociales que nous tentons aujourd'hui d'enrayer en défendant d'autres rapports à l'alimentation, à l'agriculture, et donc à la terre.

3 Qui investissent – secret bancaire oblige!... - sans nous dire où et dans quoi, le fruit de notre travail, y compris dans des activités contraires à nos convictions et nos intérêts personnels et collectifs...

Les militants, investisseurs solidaires, donateurs de Terre de Liens n'ont pas attendu le signal de qui que ce soit pour se mettre en action. **Nos premières réussites en appellent beaucoup d'autres si un nombre important de citoyens et citoyennes rejoignent le Mouvement et passent à l'action.** Pour atteindre progressivement le nombre de paysans que suggère le Convertisseur Terre de Liens, il appartient à chacun d'entre nous de quitter un instant sa fonction caricaturale de simple consommateur pour devenir « **citoyen-entrepreneur-solidaire-et-responsable de la protection de notre bien commun que représente la terre agricole** ».

Nous assumons donc de baser notre Convertisseur-sur les réussites que représente l'installation des paysans et paysannes que nous connaissons, que nous accompagnons. Parce que **notre accompagnement comme investisseurs et consomm'acteurs solidaires est la clé de nos réussites sociales, économiques et agricoles locales à venir.** Nous laissons aux spécialistes de la nécessaire polémique « scientifique » le soin de critiquer l'outil de sensibilisation que nous proposons ici : à eux d'en proposer des améliorations à partir des sources statistiques et des multiples savoir-faire techniques qui existent. C'est pourquoi nous le mettons à disposition de qui le souhaite sur le site internet de Terre de Liens Normandie.

3 Un Convertisseur pour donner envie de multiplier en tous lieux des réussites déjà probantes.

Depuis 10 ans déjà(!) Terre de Liens montre que :

- il est possible d'**avoir des fermes nombreuses et à taille humaine en tous lieux** : 1 paysan pour 25ha en moyenne sur les fermes Terre de Liens, contre 1 agriculteur pour 70 à 80 ha en moyenne pour le modèle conventionnel ;
- il est possible de **sortir les paysans de l'enfermement industriel et de l'extrême fragilité économique dans laquelle ils se retrouvent régulièrement plongés** par un système économique libéral inéquitable en développant un commerce agricole local équitable et solidaire ;
- il est possible de repeupler les campagnes de paysans, mais aussi d'entreprises de transformation de leurs productions, de commerces de proximité et de tous les services publics et privés qui les entourent. **Un nouveau « DEAL » agricole et alimentaire est possible (Développement Economique l'Alimentation Locale), à condition d'arriver à multiplier ces installations agricoles participatives** : c'est à dire des installations soutenues par un nombre croissant de groupes de citoyens qui se lient avec des porteurs de projet d'installation ou en conversion vers agriculture bio ; si la réorientation de nos impôts (contributions volontaires obligatoires que nous payons tous!) sous forme d'aides agricoles ou encore aides aux entreprises à l'aval de ces filières alimentaires de proximité, vient encourager l'investissement humain (matériel et financier) selon les principe d'une économie solidaire qui s'invente depuis déjà plus de 20 ans et dont les hameaux, communes, bourgs, villes, quartiers urbains, peuvent s'emparer.

Parce que ce convertisseur est basé sur l'activité agricole de gens que nous connaissons, nous

entendons ainsi adresser aux usagers de ce petit outil pédagogique un message selon lequel eux aussi peuvent appuyer l'installation agricole de personnes près de chez eux avec lesquelles ils feront économie autrement, ils feront société autrement, et ils feront la fête aussi, sans aucuns doutes!

4 Un Convertisseur pour se dire qu'à plusieurs il devient possible de protéger la terre agricole en redessinant ensemble nos campagnes.

La publication du Convertisseur Terre de Liens est aussi une occasion pour notre association de lancer un appel à rejoindre massivement le mouvement qu'elle essaie d'impulser dans la société civile depuis 10 ans. Pourquoi ?

4.1 Rejoindre Terre de Liens : d'abord comme adhérents.

Pour être nombreux, et donner ainsi forme et poids collectifs et politiques à des convictions que nous savons partagées par un grand nombre de citoyens et citoyennes qui « n'en pensent pas moins » et semblent souvent avoir perdu la confiance en eux pour prendre la parole sur ces sujets. Nous leur proposons-d'arrêter de se sentir accablés par la situation et de passer tranquillement mais fermement à l'action avec nous. Ainsi :

- nous invitons au moins un habitant par commune à rejoindre le Mouvement Terre de Liens le plus vite possible ;
- nous invitons les citoyens et citoyennes volontaires à qui il ne manque plus qu'un petit coup de pouce solidaire pour passer à l'action, à imaginer qu'ils pourront fédérer autour d'eux 3 à 5 personnes de leurs réseaux personnels et/ou de leur communauté de communes (d'agglomération ou communauté urbaine) pour se fixer deux objectifs liés entre eux :
 1. adhérer au Mouvement Terre de Liens pour en diffuser les idées et méthodes d'intervention citoyenne dans la question agricole et alimentaire ;
 2. réaliser au moins une installation participative agricole (avec Terre de Liens et/ou des acteurs partageant les mêmes convictions) en bio dans les 10 prochaines années.

Une fois cette première installation participative réussie, nous savons d'ores et déjà qu'elles en apprécieront la valeur et ressentiront une fierté et un plaisir – même si cela peut parfois être ardu – qui les pousseront à vouloir en faire d'autres ou inciter à ce que d'autres citoyens et citoyennes fassent de même. Nous parions sur la créativité individuelle et collective pour que se multiplient les projets innovants en matière d'installations agricoles solidaires, cette solidarité dont nous avons socialement grand besoin pour faire de « La Crise » l'occasion d'un changement positif et non subi...

4.2 Se faire investisseurs solidaires (et/ou donateurs)

*Il nous faut être nombreux au sein et avec Terre de Liens pour **construire les conditions d'une***

réelle souveraineté alimentaire. Là aussi il s'agit (outre d'assurer également une plus grande autonomie financière au Mouvement Terre de Liens) de peser encore un peu plus et de façon constructive, mais autrement que par notre simple adhésion à Terre de Liens, sur les pouvoirs publics et autres acteurs monopolistiques de la question alimentaire et agricole : **peser en tant qu'acteurs économiques, en tant qu'investisseurs, investisseurs citoyens**, c'est-à-dire en tant que citoyen désirant continuer à être de plus en plus responsable de ses conditions de vie alimentaire présentes et futures.

4.3 Devenir ensemble un acteur politique citoyen-entrepreneur-solidaire-et-responsable

En complément et en parallèle de l'initiative économique citoyenne, il s'agit en effet d'interpeller les différents pouvoirs publics à toutes les échelles : pour qu'ils soient un peu plus créatifs eux aussi et qu'ils encouragent plus fortement cette capacité d'investissement solidaire en faveur du redressement productif de l'agriculture via la généralisation progressive de l'agro-écologie, le redéploiement de paysannes et paysans nombreux dans les campagnes, et la démultiplication des solidarités sociales et économiques entre villes et campagnes. Or, pour le moment, des insuffisances législatives et réglementaires limitent singulièrement ce qui pourrait être un formidable levier pour stimuler une autre économie agricole et alimentaire.

Nous formulons ici quelques constats et propositions qui mériteront d'être débattues et améliorées pour qu'elles puissent devenir, un jour qui doit être prochain, des orientations et des décisions que nous attendons de nos représentants élus à toutes les échelles des pouvoirs de la République

- Depuis 2010, la Foncière Terre de Liens – comme d'autres acteurs de la finance solidaire à lucrativité volontairement limitée – s'est imposé un plafond de collecte d'investissement solidaire ouvrant droit à un petit avantage fiscal⁴ qui limite singulièrement sa capacité à acquérir de la terre pour faciliter des installations agricoles bio en filières courtes ou consolider des fermes en bio ou évoluant vers l'agriculture biologique. **Nous considérons que ce plafond est contre-productif. C'est pourquoi, Terre de Liens pose les deux questions suivantes aussi bien aux pouvoirs publics qu'aux citoyens doutant encore de l'intérêt de leur engagement durable dans l'économie solidaire agricole et alimentaire :**

1. **est-il injuste et économiquement aberrant de stimuler l'investissement citoyen des acteurs volontaires de la société civile en accordant un avantage fiscal mesuré à des citoyens (personnes physiques, personnes morales, entreprises, associations, etc.) qui effectuent un Investissement Socialement Responsable et à très forte Utilité Sociale et Environnementale, mais aussi à lucrativité quasi nulle ou très limitée⁵? A fortiori quand**

4 18% de déduction sur l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques. La Foncière Terre de Liens ne délivre plus de reçus fiscaux pour les personnes physiques émergeant à l'ISF.

5 L'action de la Foncière Terre de Liens vient d'être revalorisée de 2 euros par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires, après 6 ans d'existence, Elle passe ainsi de 100 à 102 euros l'action. Cela montre deux choses : d'une part que la démocratie actionnariale est capable de fonctionner dans le sens de l'auto-limitation en ce qui concerne l'espérance lucrative des investisseurs, et d'autre part, que, comme nous le montrent nos statistiques internes, plus de 6 investisseurs solidaires sur 10 dans Terre de Liens ne font pas valoir la possibilité d'un avantage fiscal estimant à raison qu'on n'investit pas dans Terre de Liens avec un espoir fiscal ou financier, mais parce qu'on entend se payer en possibilité de se nourrir en bio et en proximité, en plus voisins paysans près de chez soi et heureux dans les

nous constatons, avec nos résultats concrets issus de 10 années d'expérimentations, mais aussi avec ce que montrent les projections du Convertisseur Terre de Liens, qu'il y a un réel potentiel de création d'emplois directs (et indirects) si chaque citoyen et chaque citoyenne se considéraient - pour peu qu'on les y éveille et invite ! - comme pouvant devenir à leur tour investisseur-e-s solidaires et consomm'acteurs responsables...

2. *N'est-il pas économiquement pertinent pour un gouvernement, quel qu'il soit, de limiter un peu le rendement fiscal de l'IRPP (de perdre quelques millions d'euros de recette fiscales) si c'est une mesure qui dynamise par ailleurs les capacités d'investissements solidaires agricoles et alimentaires, ou qui génère des coûts évités tels pour la société que le bilan global devient positif pour la société dans son ensemble?*

Pour l'illustrer, nous pouvons lister les hypothèses suivantes (qui appellent également à ce que des chercheurs rejoignent aussi le Mouvement Terre de Liens pour appuyer sa démonstration méthodologique, économique et politique, de démonstrations chiffrées faisant autorité).

Ainsi, encourager la multiplication des installations agricoles bio, en filières courtes, par le biais d'un soutien indirect à l'investissement solidaire non lucratif en faveur de l'acquisition foncière dédiée aux porteurs de projet que nous soutenons, c'est :

- d'une part, multiplier (au moins) par deux (à 20 ou 25 ans?) le nombre de paysans installés sur 80% de la SAU et permettre d'éviter des dépenses publiques pour corriger les multiples méfaits (sociaux et environnementaux) de la mono-industrie agroalimentaire...

- ... et, d'autre part, amorcer l'augmentation d'autres recettes fiscales en cotisations sociales liées à la multiplication des actifs dans des fermes à taille humaine. A quoi il est facile également d'ajouter les emplois indirects à venir qui sont liés à la nécessaire déconcentration et au redéploiement des industries de transformation et de distribution dans les territoires de tout le pays...

*Le Mouvement Terre de Liens a été distingué au travers de sa Foncière Terre de Lien en recevant **le 1er prix 2011 de la finance solidaire délivré par Finansol**. Il est maintenant le premier bailleur de France ayant le plus de Baux Ruraux Environnementaux (BRE) via la Foncière et le Fonds Terre de Liens. Et il entend maintenant devenir l'un des premiers Mouvements – en liens opérationnels avec d'autres mouvements d'Economie Solidaire – de **citoyens entrepreneurs solidaires décidant de protéger par eux-mêmes le bien commun que représente la terre agricole**.*

*Investir dans son alimentation bio en aidant à l'installation agricole près de chez soi, c'est aussi générer **moins de dépenses publiques de santé grâce à la généralisation de :***

1. ***la protection sanitaire de paysans** qui ne sont plus exposés aux produits dangereux qu'une agriculture dite « conventionnelle » les oblige à manipuler à différents moments de chaque saison ;*
2. ***la protection des population périurbaines** exposées aux pollutions atmosphériques et*

campagnes et espace péri-urbains, ou encore en paysage de qualité et en biodiversité restauré à partir des fermes Terre de Liens...

hydrauliques dues aux différents épandages de produits chimiques de toutes sortes qui maintiennent avec un coût énergétique bientôt insupportable une productivité qui commence de plus à décroître ;

3. **la protection sanitaire des consomm'acteurs et la prévention de leurs nombreux risques de maladies environnementales** par la généralisation progressive d'une alimentation exempte de pesticides...
4. **la limitation de la construction d'infrastructures lourdes et consommatrices d'espace** (notamment de terres agricoles!) **pour canaliser et absorber les crues, ruissellements orageux** que des terres mortes n'absorbent plus, que des paysages déstructurés (bocage réduit à peau de chagrin, disparition des talus et des fossés, etc.) ne retiennent plus non plus ;
5. **la limitation des dépenses publiques en infrastructures pour l'irrigation de productions d'exportations (directes ou indirectes)** qui ne bénéficient pas aux territoires où elles sont produites tout en imposant un stress hydrique de plus en plus intenable pour un nombre croissant de régions ;
6. **moins de dépenses publiques pour traiter la pollution des eaux** liées au système agro-alimentaire et industriel en place où, au plan européen, l'Etat français soutient d'un côté un modèle agricole aux impacts environnementaux négatifs, tout en étant régulièrement menacé et condamné à payer, de l'autre côté, de fortes amendes pour non respect des directives européennes sur l'eau, etc.
7. *Etc. Etc. Etc.*

4.4 Mettre en réseau les collectivités locales pour gagner avec eux un droit qui nous manque : décider démocratiquement de notre devenir agricole et alimentaire.

Nous invitons nos Ministères à utiliser le Convertisseur Terre de Liens et à prendre au sérieux la motivation des habitant-e-s qui sont prêts à soutenir la réorientation citoyenne de l'agriculture : la motivation des personnes qui ont déjà exercé une première fois leur citoyenneté économique d'investisseurs solidaires, et celle des personnes, entreprises et associations qui vont demain l'exercer de plus en plus. Il s'agit en effet de considérer à son juste potentiel la ressource et la pertinence économique de cette citoyenneté économique appliquée à un autre développement agricole et alimentaire.

Plusieurs politiques ministérielles devraient appuyer l'action de ce peuple entrepreneur solidaire qui vient :

- **Ministère de l'Economie (Sociale et Solidaire) : fiscalité incitative pour les investissements réellement « socialement responsables », coopératifs et non lucratifs... ; fiscalité dissuasive contre la spéculation sur les terres agricoles de première et de seconde couronnes urbaines qu'il convient de protéger de la spéculation par incitation à urbanisation vertueuse (priorité au renouvellement urbain, et aux extensions urbaines dont le développement contribuerait**

systématiquement et simultanément au développement alimentaire de proximité. Il convient de penser une fiscalité locale qui contienne, voire freine le mode développement urbain actuel, et soutienne les projets territoriaux qui envisagent la résilience/relocalisation alimentaire tout à la fois comme une nécessité écologique et une opportunité économique et sociale...

- **Ministère du Redressement Productif** : aide à l'investissement dans les filières courtes, sous réserve de leur « efficacité en matière de multiplication réelle des installations agricoles nouvelles » en bio et de proximité...
- **Aménagement du territoire et Décentralisation Acte III** : réforme de la gouvernance de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER). Il s'agit en effet de donner une place et un pouvoir accrus aux pouvoirs publics communaux et intercommunaux dans la gouvernance de l'attribution des terres, sous réserve de l'existence de politiques publiques locales (et régionales) volontaristes, structurées et cohérentes avec les objectifs de Développement Durable (Agenda 21, PADD, plans climats, etc.)...
- **Ministère de l'Environnement** : appui à la restauration écologique des fermes à forte utilité sociale et environnementale ;
- **Ministère de l'Agriculture** : développement de la recherche en agro-écologie ; encouragement encadré à l'extension du domaine d'applicabilité du Bail Rural Environnemental (BRE) en favorisant notamment l'accord contractuel entre propriétaires privés bailleurs à lucrativité limitée et fermiers preneurs en agriculture biologique en filières courtes...
- **Ministère du Logement** : appuis directs à la remise à niveau des logements souvent indignes et insalubres sur les fermes reprises par des organismes privés à finalités collectives et non lucratives et/ou par des organismes reconnus d'utilité publique...

Quels que soient les gouvernements en place, le présent et ceux à venir, nous appelons enfin à la constitution d'un réseau de communes et de communautés de communes qui entrent dans le Mouvement Terre de Liens. L'objectif d'une telle implication serait (au moins) double :

- constituer un réseau d'expérimentations, d'échanges des savoirs et des pratiques entre élus qui nourrisse des politiques publiques locales participatives fondées sur l'hybridation entre l'action publique et l'action privée solidaire pour relocaliser, de concert, une agriculture et une alimentation qui soient créatrices de nombreuses activités agricoles directes et indirectes en tous lieux ;
- développer une action politique, conjointe entre d'un côté la société civile entrepreneuriale solidaire dans le domaine du développement agricole et alimentaire, et, de l'autre côté, les collectivités locales désirant cesser d'opposer villes et campagnes sur le seul terrain du (par ailleurs) nécessaire ralentissement drastique de la consommation des terres agricoles, et d'envisager plutôt d'inventer un équilibre possible entre développement urbain soutenable et développement agricole et alimentaire de proximité souhaitable.

Cette alliance pourrait explorer l'hypothèse d'une plus grande implication et responsabilités des

territoires (et notamment des Régions) dans la prise en main du devenir agricole européen...

5 A propos de quelques objections et questions adressées au Convertisseur Terre de Liens...

1) - "Un seul maraîcher pour Moutiers-Au-Perche (500 habitants) c'est pas assez!"

Réponse TDL Normandie :

- La consommation moyenne de légumes des français (283,7 grammes de fruits et légumes par jour) est bien en-deçà des recommandations de l'OMS en matière de nutrition (700 à 800 grammes par jour pour les fruits et légumes).

- Ainsi, le maraîcher Terre de Liens à Moutiers-Au-Perche, nourrit-il environ 150 personnes par semaine sur 1 ha. Soient, moins de personnes que ne le calcule le Convertisseur Terre de Liens ! Mais, si les habitants de Moutiers mangeaient des légumes à hauteur des recommandations de l'OMS, il devrait y avoir 3 à 4 maraîchers à Moutiers-Au-Perche, tel que le projettent nos calculs.

2) « La ferme France devrait avoir 1 187 847 paysans selon votre Convertisseur Basique. Et selon votre Convertisseur Avancé, vous annoncez 1 173 481. Comment expliquez-vous cette diminution ? »

Réponse Terre de Liens Normandie :

- Effectivement, cela peut surprendre, et même décevoir. Le changement alimentaire provoquerait-il une diminution d'emplois ? Non ! Car notons tout de même que nous passons de 700 000⁶ fermes actuellement à plus d'un million si tout le monde relocalise sa consommation ! De plus, les 1 173 481 paysans soutenus par notre consommation relocalisée sont installés sur 5 769 959 ha de moins qu'à régime alimentaire constant. Autrement dit, c'est autant de surface agricole utile pour : les productions alimentaires que nous n'avons pas encore calculées ; les productions non alimentaires (à l'exception bien sûr du rejet catégorique que nous formulons à l'endroit des agro-carburants) pour bâtir, se vêtir, se chauffer ... localement aussi !

- Petit rappel : la Surface Agricole Utile en France est de 28,2 millions d'hectares.

- Autres chiffres donnant à réfléchir :

a - Le nombre moyen d'ha par exploitation actuellement en France est de 59 ha. Mais le nombre d'hectares par actif selon le modèle agricole actuel est de 77 ha (source : Agreste)

b – Le nombre d'hectares par actif selon la projection proposée par le Convertisseur basique Terre de Liens serait de 19,33 ha pour un actif, et de 14,65 ha pour un actif selon les calculs du Convertisseur avancé. Le choix à faire – en ces temps de crise ? En ces temps de chômage ? - est bien en faveur d'une agriculture et d'une attitude alimentaire citoyenne qui, ensemble, sont créatrices d'emplois... soutenables écologiquement et socialement responsables.

Conclusion citoyenne: un partage plus équitable du bien commun agricole que représente la terre du même nom, nous semble plus que jamais indispensable. Mais, pour que cela advienne, **il faut d'abord que nous, urbains consommateurs, nous nous fassions citoyens investisseurs et consomm'acteurs solidaires, et que nous nous impliquions dans la gouvernance foncière agricole** qu'il convient de

6 Ce sont les chiffres d'Agreste (le service statistique du ministère de l'agriculture). Mais, attention, les 700 000 exploitants annoncés ne le sont pas tous, loin s'en faut, agriculteurs à titre principal, et on compte également au sein de ce chiffre, un certain nombre de personnes ayant le statut d'agriculteurs alors qu'ils ne le sont pas à titre professionnel, mais déclarent cultiver parfois plusieurs hectares à titre amateurs.... A titre professionnel, le chiffre le plus réaliste tourne autour de 410 000 à 430 000 agriculteurs.

réformer de toute urgence climatique, sociale, environnement et **économique** !

3) « Les quantités de farine que sort le Convertisseur par rapport à la surface mobilisée ne correspondent pas aux données de rendements généralement admis en production biologique. »

Réponse Terre De Liens Normandie :

- Nous connaissons cette objection et la validons. **Oui, les rendements ne sont pas les mêmes d'une région à l'autre.** Oui, les chiffres peuvent varier fortement d'une région à l'autre. C'est pourquoi TDL Ndie a lancé un appel (première page du Convertisseur) invitant d'autres associations, des centres de recherche, des professionnels, à ce saisir de notre base de calcul et à l'améliorer, à régionaliser. **Nous avons la conviction de notre estimation est sous-évaluée...**

- Par ailleurs, nous avons pris le parti de choisir **un pain fabriqué avec une farine complète**, C'est à dire un pain nécessitant le moins de transformation et le moins gaspillage possibles des issues du blé (son, assise protéique, etc.). Toutes choses qui sont bien meilleures pour la santé.

4) « Pourquoi les élevages de vaches et de porcs ne sont pas pris en compte pour la rotation ? »

Réponse de Terre De Liens Normandie :

- Faux : une partie des élevages de vaches est prise en compte dans la rotation. Mais la question des rotations reste une question complexe. Essayons d'expliquer une partie du problème.

Exemple : **certains éleveurs, et aussi des producteurs, ne sont pas autonomes pour produire, à l'échelle de leur ferme, les aliments (grains, fourrages) dont ils ont besoin.** En conséquence, et en référence à des pratiques validées par les agronomes, nous avons choisi de privilégier la mise en place d'une rotation en commun en essayant d'y intégrer toutes les productions non-autonomes. Ainsi, la production des céréales nécessaires à la semoule et au pain, mais aussi à la production du maïs bio nécessaire à l'alimentation des volailles, font partie d'une rotation pour laquelle nous avons besoin d'une culture dite « tête de rotation » (culture permettant de restructurer le sol, de l'enrichir en azote, etc.). Nous avons choisi la luzerne, utile pour l'alimentation des bovins. C'est pourquoi, cette surface consacrée à la production de luzerne – surface devenue inutile à mobiliser dans les fermes autonomes (qui produisent elles-mêmes la luzerne), comme chez l'éleveur bovin que nous avons visité et sur lequel nous avons basé nos calcul... – cette surface de luzerne a donc été retranchée de la surface cultivée chez cet éleveur bovin. Il s'agissait pour TDL Ndie de ne pas partir sur des bases de calcul liées à un seul éleveur bovin autonome, tandis que bien d'autres fermes bovines (notamment) sont loin d'être autonomes par ailleurs. Mais nos calculs sont sûrement améliorables!...

5) « Vous ne prenez pas en compte les élevage ovins et caprins ? »

Réponse de Terre De Liens Normandie :

- Lors de la constitution de notre base de calcul, et en consultant notamment les données de consommation de lait, **nous n'avons pas pu isoler le lait de vache du lait de chèvre ou de brebis.** Mais, peut-être est-ce une donnée que d'autres que nous sauront trouver. Ainsi, comme déjà dit à plusieurs reprises, **le Convertisseur Terre de Liens pourra-t-il, grâce à l'investissement de bonnes volontés complémentaires**

des nôtres, être progressivement amélioré. Nous avons donc fait le choix, temporaire, de ne pas traiter pour le moment ces productions.

- Hypothèse de travail : caprins et ovins peuvent être intégrés à des fermes où sont produites des pommes à cidre ou à couteau : par exemple, le système de pré-verger normand (appelé agroforesterie aujourd'hui !...) le permet. Ce sont aussi des élevages nécessitant – sous réserve de certains choix agronomiques – peu de surfaces ou des espaces difficilement cultivables pour d'autres productions (estrans, rocailles, montagnes, etc.).

6) « *Vous remplacez le riz par la semoule. Or, nous produisons du riz en France !* »

Réponse de Terre De Liens Normandie :

- Nous mangeons aujourd'hui une quantité de riz que nous ne produisons pas en France. Donc, si nous voulons relocaliser notre alimentation, nous devons substituer une culture permettant de consommer le même niveau de féculents par une autre.

- Néanmoins **le but de ce Convertisseur est d'apporter une vision la plus réaliste possible sur ce que nécessite notre alimentation.** Ainsi, nous remplaçons le riz non productible et non produit ici, par de la semoule permettant la consommation de féculents nécessaires à notre alimentation. De plus, ce choix permet aussi d'envisager de consommer des pâtes « relocalisées » en plus grande quantité que ce n'est le cas aujourd'hui.

7) « *Le blé dur n'est pas non plus productible partout!* »

- C'est vrai ! Au même titre que les produits exotiques (cf. infra), **la relocalisation telle que nous l'envisageons n'est pas la recherche de l'autarcie absolue !** Ce serait une contradiction pour un projet associatif et politique qui prône une vision solidaire du monde... C'est pourquoi, sur certaines productions, et sous réserve de faire progresser d'autres moyens de transport, il nous faudra effectivement rester solidaires d'autres régions productrices de certaines denrées comme le blé dur.

– De plus, **ce processus de relocalisation incite également à devenir créatif. Il pousse à l'innovation.** Il en est ainsi par exemple en Bretagne, où des têtus créatifs ont réussi le tour de force de faire des pâtes avec du blé tendre ! Pourquoi pas !?!

8) « *Quid du cacao, du café, des bananes, etc. ?* »

Réponse de Terre de Liens Normandie :

- C'est une bonne question, qui nécessitera d'envisager des réponses en terme de solidarité paysanne et de solidarité entre citoyens d'ici et d'ailleurs. Pour envisager de continuer à commercer ensemble, entre ici et là-bas, il nous faudra faire évoluer notre commerce alimentaire vers des types et des volumes de produits moins nombreux en variété et moins importants en quantité. Et, qui plus est, empruntant d'autres types de transports...

- Ajoutons qu'**importer moins de produits agricoles transformés ou pas, chez nous, c'est aussi redégager, pour certains pays et certaines productions, des surfaces agricoles utiles dont les paysans et paysannes d'ailleurs ont aussi besoin pour redévelopper leur propre souveraineté alimentaire.** Belle

perspective politique ! Belle perspective agricole, paysagère et environnementale ! Belles perspectives solidaires ! Non ?

9) Et que faites-vous des emplois actuels de l'agro-industrie si vous relocalisez tout ?

Réponse Terre de Liens Normandie :

- **La relocalisation de l'alimentation donc de l'agriculture est l'occasion de redistribuer les emplois de manière plus équilibrée sur le territoire.** La relocalisation que nous prônons doit être accompagnée de politiques publiques de la formation, de l'appui à la reconversion professionnelle – TDL Normandie a déjà accueilli des porteurs de projet qui voulaient quitter l'industrie laitière régionale (par écoeurement pour les produits qu'ils fabriquent à longueur de journée...) pour s'installer comme producteur et transformateur fermier de lait bio -, de dispositifs d'aide au financement pour la création d'outils de transformation (a fortiori lorsque ces outils sont des échelons de futurs [Pôles Territoriaux de Coopération Economique](#) Agricoles et Alimentaires). Il y a là **des possibilités de redéploiement industriel (à taille humaine aussi, et au bilan carbone minimaliste) qui devraient fortement inspirer le ministère du redressement productif et la Banque Publique d'Investissement.** En attendant que la répartition de l'argent de la PAC puisse, un jour, être décidée plus démocratiquement, et distribuée selon des modalités de politique agricole régionales (et non nationales)...

- Il faut faire des personnels des actuelles industries de transformation alimentaire aux mains des multinationales un creuset d'entrepreneurs potentiels pour réorienter le système agricole et alimentaire...

10) Autres questions ? A vous de les déposer ? A vous aussi de tenter d'y répondre par des actes, des tentatives solidaires multiples : car il n'y aura pas qu'une voie pour assumer la transition agricole et alimentaire soutenable que nous appelons de nos vœux !...

6 La question foncière en France (par Sjoerd Wartena, co-président de Terre de Liens)

L'accès « collectif » à la terre.

La gestion foncière en France – et ailleurs – est un sujet complexe. Cela apparaît clairement dans un ancien document du parti socialiste, rédigé en 1975, 6 ans avant son arrivée au pouvoir en 1981.

Dans ce texte, qui est toujours d'une étonnante actualité, la législation foncière est comparée à un « maquis inextricable », « constamment épaissi, pour le plus grand profit des professionnels du foncier et pour la plus grande satisfaction des spécialistes ». Ce phénomène est bien illustré par la lecture de la revue *Études foncières*!

Ce texte de 1975, introduit par Michel Merlet, directeur du « think-tank » AGTER

(Association pour Améliorer de la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources Naturelles) figure dans un des derniers dossiers produit par [AGTER](#) et intitulé: « Les politiques foncières rurales en France après 1945 », disponible sur le site d'AGTER.

Edgar Pisani est l'un des architectes de ce texte d'analyses et de propositions, unanimement accepté par le comité directeur du PS. En 1977, il publiait le livre [Utopie Foncière](#)⁷, dans lequel il expliquait et développait ces propositions. « Le sol ne saurait être considéré comme un bien marchand parmi les autres », écrit Edgar Pisani, qui proposait un passage en douceur vers la propriété collective du sol, géré par des offices fonciers. Le résumé de ses propositions figure également dans le dossier d'AGTER, mais celles-ci, cela va sans dire, sont toujours restées une « utopie ». Aucun gouvernement socialiste n'a osé légiférer dans ce sens!

La situation n'a pas vraiment changé depuis et le rapport Boisson du Conseil économique et social de 2005, La maîtrise foncière, clé du développement rural, confirme qu'on est toujours dans un « maquis inextricable »...

Revenons-en aux offices fonciers. Ce sont eux, dans l'idée de Pisani, qui doivent acquérir et gérer la terre, à la différence des SAFER, qui n'ont pas pour vocation de gérer. Ces offices devraient être administrés par un Conseil des communes. Ce dernier bénéficierait des avis et délibérations d'un comité foncier, économique, social et culturel. Le risque principal serait, sans doute, que ce système de gestion ait tendance à tôt ou tard pencher vers le copinage ou la corruption. Qui devraient siéger dans ces comités et comment seraient-ils élus? C'est ce que les esprits critiques reprochent au fonctionnement des SAFER, en soi-même une institution enviée par nos voisins européens, mais gouvernées en fait par la FNSEA, le syndicat légèrement majoritaire, représentant 55 % d'une population agricole qui forme à peine 3 % de la population française.

⁷ Ce livre a été réédité aux Éditions du Linteau en 2009.

Néanmoins les experts, toute la profession agricole, les urbanistes et les collectivités sont d'accord pour dire que l'aménagement du territoire ainsi que l'installation d'une agriculture de proximité articulée à la gestion environnementale de notre territoire méritent une autre approche. Et ce ne sont pas les SCOT, PLU, ZAP, PAEN et autres sigles qui ont jusque là changé la donne. Cela « épaisit » certes la législation, mais n'évite pas qu'au bout du compte, dans la plupart des cas, un terrain a un propriétaire, qui vend quand il veut, à qui il veut, et au prix qu'il veut!

Terre de Liens (TdL) est une initiative de personnes qui ne veulent pas attendre que l'utopie d'Edgar Pisani se réalise au terme d'un processus politique. Ce groupe de gens issues de différents courants – agriculture, finance solidaire et développement rural – ont créé en 2003 l'association Terre de liens, avec pour objectif la création de structures financiers qui -selon les mots d'Edgar Pisani- ne considèrent pas la terre comme un bien marchand comme un autre.

En 2006 était fondée la Société en commandite par actions La Foncière, qui grâce à ses 9000 actionnaires, a acheté ou est en train d'acheter 130 fermes sur près de 3000 ha. En parallèle, une association régionale voyait le jour dans chaque région de France et en 2009 un Fonds de dotation complétait ce mouvement citoyen. Ce Fonds possède actuellement une dizaine de fermes et gère une longue liste de dons potentiels, d'individus et de collectivités. En France, à la différence d'autres pays, il n'y a aujourd'hui à peu près pas de vraie fondation patrimoniale, à même de recevoir des dons en nature de fermes et de domaines, à part des organisations comme le Conservatoire Littoral ou les CREN, qui ne gèrent que des sites d'une valeur environnementale exceptionnelle. **Le Fonds a déposé une demande de reconnaissance d'utilité publique, actuellement en cours d'examen au Conseil d'Etat, afin de devenir une vraie Fondation.**

Terre de liens déclare dans sa charte vouloir libérer la terre des lois du marché en la considérant comme un bien commun, géré par la société civile. Et on peut sans doute considérer TdL comme un vrai précurseur des offices fonciers proposés par Pisani, en ce que nous expérimentons une gestion collective de la terre et un système démocratique de concession de terres pour une agriculture qui correspond au territoire dans lequel elle est insérée et répond à ses besoins économiques, sociaux et environnementaux.

En atteignant aujourd'hui une certaine dimension, quoique encore minime, nos expériences, constats et conclusions doivent nourrir le débat de la réforme foncière et aider à formuler, avec nos partenaires et avec les élus, des propositions qui vont dans le sens de la terre comme bien commun, afin de mettre fin à une situation de gestion de la terre, insatisfaisante, opaque, complexe, et injuste par son excès de profit sans contre-prestation.

Actuellement, Terre de liens est de plus en plus sollicitée par des collectivités locales sensibles à cette problématique et soucieuses de répondre aux souhaits de la population de promouvoir une production agricole locale. TDL intervient, d'une part, en amont, pour susciter l'action des collectivités en matière de préservation de foncier agricole, de veille et prospective foncières sur leur territoire, de sensibilisation des acteurs du territoire aux enjeux fonciers. D'autre part, TDL accompagne les collectivités qui sont dans des démarches de mobilisation de foncier et/ ou d'accompagnement à l'installation d'agriculteurs. Plus d'une dizaine d'expérimentation opérationnelles ont abouti à la mise en place de partenariats publics – citoyens, associant des collectivités et le Fonds ou la Foncière TDL, afin d'apporter des solutions à l'acquisition et à la gestion durables et responsables de foncier agricole.

Avec ses partenaires évidents comme INPACT ou la FNAB, Terre de liens construit des propositions pour faire avancer l'agriculture biologique et paysanne. Depuis 2 ans, TdL coordonne également un groupe européen, qui regroupe des initiatives similaires d'autres pays et qui souhaite sensibiliser les responsables politiques des différents pays et à Bruxelles.

Par-delà la diversité des contextes fonciers et socio-économiques, des tendances similaires se retrouvent dans toute l'Europe occidentale : réduction de la surface agricole sous la pression conjointe du développement urbain et des infrastructures ; difficultés à maintenir une agriculture péri-urbaine ; forte concentration des terres et diminution rapide du nombre de fermes ; difficultés de transmission et de renouvellement des générations agricoles ; augmentation des prix du foncier et déconnection croissante entre le prix du foncier et sa valeur d'usage agricole.

Notre réseau européen rassemble des initiatives, diverses dans leur forme juridique et leur périmètre d'action, qui agissent soit en acquérant des terres (à partir de dons ou d'épargne collectés auprès du public), soit en concluant des accords avec les propriétaires fonciers afin de fournir des terres aux fermiers dans des conditions favorables. En pratique, ces initiatives citoyennes soutiennent une agriculture écologique et la production d'une alimentation locale, et répondent donc à la demande croissante des consommateurs pour une alimentation locale de qualité. Elles contribuent également à renforcer les relations entre agriculteurs et consommateurs, et entre urbains et ruraux, dans la mouvance de l'agriculture citoyenne et des AMAPs. Enfin, elles (re)placent le fermier comme maillon d'une longue chaîne de bons gestionnaires de la terre et des ressources naturelles et sensibilisent les citoyens au bon usage de la terre et à la protection de l'environnement. Ces initiatives resteront marginales, et ont devant elles de nombreux défis à relever. Mais elles sont également riches d'expériences et de réflexions à partager avec toutes celles et tous ceux intéressé-e-s par le devenir de l'agriculture, de l'alimentation et des zones rurales en Europe.